



# Somme Vesle

Le lycée de la nature et du vivant

## APPEL D'OFFRE

### Extension du foyer des élèves par la fermeture d'un préau existant

#### Marché n° 1 – 2020

#### CCTP et CCAP du marché

#### MAITRE D'OUVRAGE :

Lycée de la Nature et du Vivant  
Route Départementale 3  
51460 SOMME-VESLE

#### 1. Consistance et type de marché

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée. Le critère d'attribution principal est le mieux disant (rapport qualité / prix).

Le marché porte sur l'extension du foyer des élèves par la fermeture d'un préau existant.

#### 2. Description du projet

- Extension du foyer des élèves par la fermeture d'un préau existant qui se situe au rez-de-chaussée du bâtiment "socioculturel et gymnase" : augmentation de la surface du foyer de 53 m<sup>2</sup> (surface actuelle : 200 m<sup>2</sup>).
- Nature des travaux :
  - Fermeture du préau existant en façade sud
  - Pose de menuiserie en aluminium blanc
  - Fourniture et mise en place d'un panneau de chantier et de publicité du permis de construire selon la réglementation en vigueur et le modèle joint

#### 3. Clauses techniques

- Les propositions devront intégrer les prescriptions émises par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (document à télécharger).
- Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au Vendredi 20 Mars 2020.

---

E.P.L.E.F.P.A CHALONS EN CHAMPAGNE – 51460 SOMME-VESLE

Tél : 03.26.68.66.00 – Fax : 03.26.68.66.20

Site Internet : [www.lycee-somme-vesle.fr](http://www.lycee-somme-vesle.fr) – E-mail : [legta.somme-vesle@educagri.fr](mailto:legta.somme-vesle@educagri.fr)



# Somme Vesle

*Le lycée de la nature et du vivant*

- Les offres pourront être remises par voie électronique à l'adresse [legta.somme-vesle@educagri.fr](mailto:legta.somme-vesle@educagri.fr), en version papier sous pli recommandé ou remis en mains propres contre récépissé à l'accueil de l'établissement.
- Les travaux devront être totalement terminés au plus tard le 25 août 2020.
- Le Maître d'Ouvrage procédera aux opérations préalables à la réception dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception de la lettre de l'entrepreneur l'avisant de l'achèvement des travaux.

Si à l'issue des Opérations Préalables à la Réception, celle-ci ne peut être prononcée, la date d'achèvement de travaux est repoussée et l'entrepreneur dispose d'un délai de 2 semaines pour remédier aux observations prononcées.

À l'issue de ce délai une nouvelle procédure de réception est organisée.

## 4. Conditions de règlement

Le règlement sera effectué par l'établissement après réception des travaux et sur présentation d'une facture conforme au devis signé à l'attribution du marché, accompagnée d'un RIB.

Cette facture sera à déposer sur le portail CHORUS PRO en utilisant les éléments suivants :

- N° SIRET : 195 111 968 00010
- Code Service : FOYER

## 5. Chronologie du marché

- Lancement de l'appel d'offre : Lundi 2 Mars 2020
- Mise en ligne du marché sur le site de l'établissement : Jeudi 5 Mars 2020
- Date limite de réponse : Vendredi 20 Mars 2020
- Choix du lauréat : au plus tard le Lundi 30 Mars 2020
- Attribution du marché : au plus tard le Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2020
- Fin des travaux : au plus tard le Mardi 25 Août 2020
- Réception des travaux par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité : dernier trimestre 2020

## 6. Personnes à contacter

Monsieur Laurent CHEVALIER, Directeur de l'EPLFPA : 06 38 67 96 43

Monsieur Jean-Baptiste CAYEUX, Directeur-adjoint de l'EPLFPA : 06 75 00 85 26

Madame Nady PIZZUTO, Secrétaire Générale de l'EPLFPA : 06 74 99 32 26